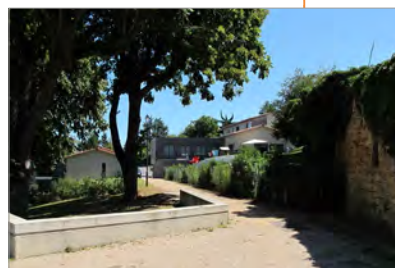
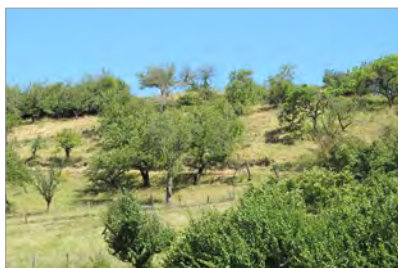


RÉVISION N°2
Approbation - 2019

SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

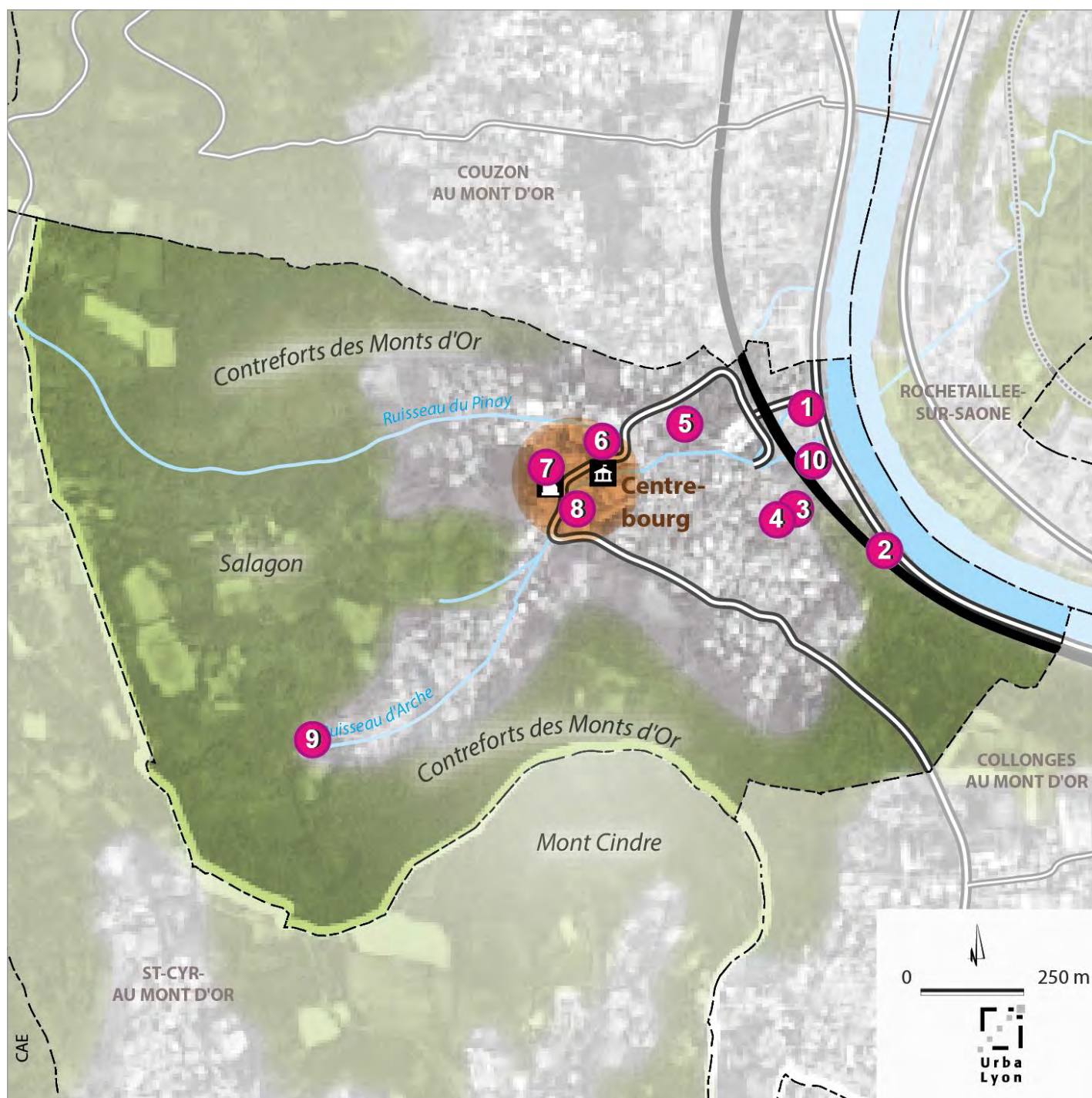
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Long bâtiment, de base rectangulaire, implanté perpendiculairement à la voirie ; Situé sur une intersection, il est très imposant dans le paysage urbain et constitue un marqueur, un signal fort, sur les quais, de l'identité de la commune ;
- Implanté dans le quartier des anciennes tuileries, à proximité même du quai, ce bâtiment est sûrement lié à une activité industrielle, ce qui justifierait ses dimensions atypiques qui correspondent plutôt à un usage industriel que d'habitation ;
- Volumétrie simple et imposante, développée sur quatre étages dont un étage de combles ;
- Architecture de facture modeste, beaucoup de percements (dont beaucoup ont été remaniés, ouverts, condamnés, redimensionnés) variables selon les niveaux, pas de composition d'ensemble ; Seul le dernier niveau semble entièrement authentique ;
- Maçonnerie de pierre laissée apparente, encadrements de baies de pierre, appuis en ressaut, arcs de décharge visibles ;
- Présence attestée sur le cadastre napoléonien de 1828.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment d'origine



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise du début XXe, implantée en léger retrait de voirie, derrière un mur d'enceinte de pierres à tablette, animé par une balustrade sur une portion réduite, percé par une porte à l'encadrement de pierre de taille à crossettes ; situées sur un tènement présentant des boisements notables ;
- Ensemble bâti composé de la maison d'origine à laquelle est venue s'adosser une extension plus récente, ne répondant pas au langage architectural ;
- Plan en L, à deux étages dont un de combles, ressaut de toiture couvrant une baie en façade est, reposant sur consoles de bois sculptés ;
- Architecture remarquable, modénature traitée par bichromie ; chaînage d'angles, encadrements de baies à crossettes portant des cabochons de céramique, frise de céramique, balcon en encorbellement ;
- Présence d'une dépendance à l'angle nord-est de la propriété, en appui sur le mur d'enceinte.

Prescriptions

Elément à préserver : maison d'origine



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Manoir de la Fréta

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Pierre Poivre (1719-1786) est un naturaliste lyonnais, voyageur, philosophe qui joua un rôle primordial dans le commerce des épices et leur importation en France, malgré le monopole des hollandais. Sponsorisé par Louis XV et la Compagnie des Indes Orientales il embarque en 1745 et œuvre à cette quête pendant plus de 25 ans. En 1766, le roi anoblit Poivre qui devient alors Intendant et dirige les îles françaises dans l'océan Indien. Le Domaine de la Fréta possède des origines qui remontent au XVIIe. En 1758, Pierre Poivre, achète ce domaine de 5 hectares et le transforme rapidement. Il fait reconstruire la maison de maître et aménage des jardins remarquables, comprenant notamment vergers et culture de la vigne mais surtout des espaces d'acclimatation pour les végétaux qu'il ramène de ses voyages exotiques (coton, chou chinois, agrumes, litchi, magnolia, kaki, hortensia, hibiscus...). Le jardin est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 2017, avec son réseau hydraulique, son nymphée et ses éléments sculptés, son bassin circulaire, l'ancienne grotte, les vestiges du cabinet de curiosités et ses éléments d'infrastructure.

- La propriété se compose donc d'un jardin remarquable ainsi que d'une maison bourgeoise et de dépendances. Cette maison bourgeoise, très cossue, s'implante au cœur de la propriété, en retrait d'alignement. Elle possède une architecture soignée. Les dépendances sont quant à elles implantées en front de rue, parallèlement à la voie. La maison se développe sur deux niveaux principaux et possède une volumétrie complexe, présentant une multiplicité de corps bâtis jouant de hauteurs et de ressauts. L'ensemble est coiffé d'une toiture d'ardoises. On peut noter la présence d'une tour carrée trapue, supérieur d'un niveau, à l'est de la maison, coiffée d'une toiture pavillon. Une tourelle ronde est engagée sur la partie ouest du manoir. Elle est également supérieure d'un niveau, coiffée d'une toiture en poivrière et couronnée d'une flèche élancée. La maison possède un grand nombre d'éléments de modénature remarquables : polychromie de matériaux et enduits, encadrements de baies de pierre, appuis en ressaut, bandeaux filants, épis de faîtage, cheminées alliant briques et pierre. Les dépendances, implantées en front de rue, sont tournées vers le jardin. Elles présentent une architecture de facture plus modeste, avec une maçonnerie de pierre laissée apparente. Elles sont composées d'un corps de logis principal, marqué par un étage et un étage de combles, un ressaut de toiture, une façade principale orientée sur le jardin et composée en symétrie autour d'une travée centrale. Une grange ouverte est présente au nord de la propriété.

- La propriété est close par un mur d'enceinte de soutènement, faisant terrasse et qui possède un caractère très structurant sur l'espace public. Le mur est percé de deux portails : le premier aux jambages de pierre donnant directement accès à la cour des communs ; le deuxième, d'apparat, aux jambages de pierre de taille à joints creux et chapiteaux, grille de ferronnerie, mène au manoir. Cette propriété possède une forte valeur historique, paysagère, mémorielle et symbolique. Unique dans l'agglomération lyonnaise, l'histoire du site en fait un élément remarquable et identitaire pour la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendances, mur d'enceinte et portails



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de la fin du XIXe siècle, peu perceptible depuis l'espace public, au coeur d'une propriété boisée ; fortement affectée par la division parcellaire, perte d'intégrité ;
- Volumétrie complexe, de dimensions imposantes, un étage ; présence d'une tour carrée supérieure d'un niveau, à l'angle nord-ouest ; façades composées, ressauts de toiture ;
- Kiosque à toiture à quatre pans au sud ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, présence d'un portail couplé d'une porte aux jambages de pierre de taille, linteaux bois sur corbeaux, arc de décharge en briques, couvertements de tuiles.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, porte et portail, kiosque



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Propriété du Grand Plantier

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété, ancien domaine des Murard, a accueilli une maison d'enfants. En 1726, Henri de Murard (futur seigneur de Saint-Romain) acquiert en effet le domaine.
- C'était, au XVIIe siècle l'emplacement d'un moulin. Trois moulins jalonnaient l'Arche.
- Cette maison de maître, se distingue par son architecture remarquable et ses dimensions imposantes, implantée au cœur d'un parc boisé, incluant trois arbres de qualité remarquable. Ce bâtiment est monolithique, composé de cinq travées verticales sur la façade ouest principale ; façade est de deux petites ailes perpendiculaires de même hauteur sont présentes. On remarque une composition en symétrie de la façade principale, autour d'un avant-corps en léger ressaut, couronné d'un fronton triangulaire et marqué par des chaînages d'angle à joints creux. La maison possède des éléments de modénature remarquables, emprunté au style Soufflot, d'inspiration néo-classique : chaînages d'angles à joints creux, corniche moulurée, acrotère, encadrements de baies moulurés, appuis en ressaut, linteau mouluré en arc...
- Des dépendances sont implantées à l'ouest de la propriété. Elles comprennent deux corps de bâti en enfilade (dont une ancienne orangerie), à l'architecture remarquable, avec un travail de la modénature par l'alliance de la brique et de la pierre.
- Un troisième bâtiment en L est disposé plus loin à l'ouest, toutefois il présente une moindre qualité.
- Le parc est en partie paysager avec des aménagements hydrauliques du XIXe siècle notamment.
- La propriété est close par un mur d'enceinte, percé d'un portail aux jambages de pierre de taille à joints creux et chapiteaux.
- Un pont en pierre traverse le chemin des petits ponts

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, dépendances, mur et pont en pierre



Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti, implanté au sein du centre historique de la commune, situé au coeur d'un îlot au bâti homogène et très imbriqué ;
- Volumétrie simple mais géométrie variable ; l'ensemble comprend plusieurs corps de bâti, un premier volume comptant deux étages surmontés d'une tourelle carrée supérieure d'un niveau, auquel est accolé, à l'est, un volume à un étage ; l'ensemble est prolongé à l'est par un long bâtiment rectangulaire de granges sur deux niveaux, ouvertes sur l'extérieur ;
- Architecture de facture modeste présentant un certain nombre de détails remarquables ; rez-de-chaussée de hautes baies en arc en plein cintre à encadrements de pierre de taille, fenêtres géminées à meneaux de pierre, charpente bois des granges en appuis sur de hauts piliers de pierre à corbeaux.

Prescriptions

Elément à préserver : ensemble bâti



Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Haute maison, implantée en retrait de la voirie, à l'arrière d'une cour close par un haut mur d'enceinte de pierre ;
- De base quadrangulaire, volumétrie simple, trois étages surmontés en façade est principale par une tour carrée supérieure d'un niveau, toitures à quatre pans ;
- Architecture de facture modeste, présentant peu de détails notables (encadrements de baies de pierre en ressaut) ;
- Présence, au nord de la maison, de dépendances accolées, à deux niveaux d'architecture plus sommaire ;
- Présence d'un portail sans doute remanié, traces d'un ancien arc de décharge ; pouplé à une porte ; pilier de pierre de taille, bouteroues.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, porte et portail



Elément Bâti Patrimonial

Impasse de la Bessée

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment, est implanté au cœur du centre historique de Saint Romain au Mont d'Or, face au château de la Bessée. Il est situé sur une parcelle d'angle, au niveau de la courbure de la rue du Bessée, lui conférant une forte visibilité dans le paysage urbain et un rôle de signal, notamment en raison de sa hauteur.
- Il possède des similitudes avec une autre maison située 1 rue de la Charrière, présentant des caractéristiques architecturales communes.
- Cette maison possède une volumétrie simple, de base quadrangulaire et de dimensions imposantes. Le bâtiment s'élève sur un deux niveaux, trois travées verticales et est coiffé d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles. Il est surmonté en son centre d'une tour de base carrée supérieure d'un niveau comprenant l'escalier. L'ensemble est construit en maçonnerie de pierre laissée apparente.
- L'architecture est de facture modeste et fonctionnelle, présentant plusieurs détails remarquables : fenêtres à meneaux de pierre, encadrements de baies de pierre, appuis en léger ressaut et notamment la présence d'une bretèche en pierre dorée en façade sud-est.
- La maison est complétée dans l'angle nord-ouest d'un ensemble de deux corps de bâtiment plus étroits, implantés perpendiculairement en L, autour d'une cour ouverte, et percé d'un porche. Composé de deux volumes de hauteur légèrement différente, ils sont de même facture.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti (la maison et les deux volumes en L)



Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Ferme de la vallée

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme, implanté dans la pente, au sud d'une grande entité boisée ;
- Remarquable exemplaire d'architecture paysanne du XVIIe siècle, bâtie sur le modèle des fermes-forteresses à cour fermée des Monts du Lyonnais ; le vaste rez-de-chaussée était voué à la vinification tandis qu'au dernier étage on faisait sécher maïs et noix ;
- Bâti, composé d'un corps de logis principal, flanqué de deux corps de dépendances (étables, écuries et grange), organisés en U, autour d'une cour close par un mur de pierre, percé d'un portail couvert, aux jambages de pierre de taille, bouteroues, vantaux bois et pentures d'origine ;
- Maison, à l'architecture typique ; deux étages distribués par des coursives ouvertes sur l'extérieur, structure et garde-corps de bois ; dallée, comme la cour de grandes pierres plates grises dites cadette ou luzes ;
- Rez-de-chaussée animé par une galerie en arcades, en plein cintre de pierre de taille ; maçonnerie de pierre laissée apparente, encadrements de pierre des baies ; absence de modénature ;
- Décomposition en terrasses des abords.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendances, mur et portail



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison construite en lien à l'activité industrielle qui avait lieu sur les quais (moulin, tuilerie) ; construite dans la seconde moitié du XIXe siècle ;
- Implantation en retrait d'alignement ; la courbure de la voie accentue sa visibilité dans le paysage urbain ;
- Volumétrie simple (deux niveaux + combles) avec toiture à deux pans ; de facture modeste ; façades avec appareillage en pierres dorées apparentes ;
- Parcelle circonscrite par un mur bahut en pierre et grille en ferronnerie ouvragée et ajourée avec un fort taux de transparence ;
- Jardin végétalisé ; ce système de clôture participe activement de la qualité de la propriété.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur bahut avec clôture métallique

